



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tarbes, le 21 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilisation territoriale pour la relance et l'emploi :

Le 21 septembre, Rodrigue FURCY, préfet des Hautes-Pyrénées et Michel PELIEU, président du Conseil départemental, ont présenté à l'ensemble des partenaires du territoire, à l'aune d'un travail engagé depuis la fin du mois d'août, un projet de feuille de route pour la relance et l'emploi dans les Hautes-Pyrénées.

Cette réunion a permis de dégager un consensus avec les parlementaires, les représentants des élus, des salariés, des entreprises et les services de l'État autour des 4 axes de travail ci-dessous.

Les projets et actions proposés font l'objet d'une concertation et seront présentés à la presse dans les prochaines semaines.

Axe 1 : Protéger et accélérer l'investissement sur le territoire

Axe 2 : Soutenir la transition écologique

Axe 3 : Rendre notre économie plus souveraine et plus compétitive

Axe 4 : La cohésion sociale et territoriale au service de l'emploi et des compétences

« Le plan de relance c'est 100Mds d'euros et nous nous organisons avec l'ensemble des acteurs pour donner toute sa puissance à cet effort national. Nous avons de nombreux projets sur le département et nous nous mettons en ordre de marche pour que la relance soit effective et concrète. Par exemple, dès aujourd'hui, nous lançons l'accélérateur des projets » - Rodrigue FURCY

« A travers ce plan, le Département entend poursuivre son engagement pour mobiliser, fédérer et animer l'ensemble des acteurs et des énergies autour d'une vision commune pour les Hautes-Pyrénées. Car pour relancer les territoires, les initiatives locales, les projets issus du terrain et les synergies entre les acteurs seront toujours plus efficaces que les grandes procédures administratives. Ce plan c'est l'expression d'une administration, celle du Département et de l'Etat déconcentré, qui veut construire des ponts plutôt que des barrières administratives. » - Michel PELIEU

Un accélérateur de projets France Relance opérationnel à partir d'aujourd'hui !

L'accélérateur de projets a pour vocation de faciliter le démarrage de projets matures et porteurs d'emplois localement.

Pour les projets labellisés « France Relance », l'administration traitera immédiatement les procédures en contrepartie du fait que les porteurs de projets s'engagent à démarrer les travaux avant la fin de l'année.

Le préfet des Hautes-Pyrénées vous explique le principe par le biais de la vidéo : <https://youtu.be/BpuFkDABv5A>

Vous êtes porteur de projets et souhaitez déposer un dossier : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/france-relance65>

